

CNRS Mathématiques : reprise du conseil d'orientation ; H. Duminil-Copin président exécutif

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°347668 - Publié le 12/12/2024 à 10:58

Imprimé par Aurélie Champvert - abonné #189166 - le 12/12/2024 à 11:16



© Jesus Puertas/NounProject



Écoutez la synthèse

00:00

00:00



Le conseil d'orientation de l'institut [CNRS \(Centre national de la recherche scientifique\) Mathématiques \(Insmi \(Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions\)\)](#) s'est réuni pour la première fois avec l'intégralité de son comité le 09/12/2024, annonce l'organisme de recherche le 11/12. Il « doit être le chef d'orchestre de la recherche mathématique française », déclare [Christophe Besse](#), directeur de l'institut et [VP \(Vice-président\(e\)\)](#) du conseil.

Créé en 2010 par un arrêté du [MESR \(Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche\)](#), l'Insmi est l'un des trois instituts du CNRS pourvu d'une mission nationale. Son conseil d'orientation, prévu à l'article 4 de l'arrêté, ne s'était pas réuni depuis 2012.

« Les directions successives de l'Insmi ont principalement mis en œuvre le premier article de l'arrêté qui décrit la mission nationale d'animation et de coordination dans le domaine des mathématiques. Il nous restait les autres articles à mettre en œuvre », indique [Christophe Besse](#), qui a relancé le conseil.

Sa composition a été adaptée, avec notamment la nomination de huit membres par un arrêté du 08/11/2024 paru au bulletin officiel du MESR du 28/11. Le rôle de président exécutif a été créé et confié à [Hugo Duminil-Copin](#), médaille Fields 2022.

Christophe Besse veut faire de ce conseil « l'endroit où les universités, les grandes écoles, les grands partenaires, l'État, le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) se mettent autour de la table pour penser la stratégie en enseignement supérieur et recherche des mathématiques pour la France ».

Le conseil se réunira désormais deux fois par an. « Une fois les orientations stratégiques établies, il faudra les mettre en œuvre et revenir devant le comité pour des points d'étape, amendements éventuels, revoir leur direction, etc. », ajoute Christophe Besse.

Retour sur la réunion du 09/12/2024

Selon l'institut, la réunion du 09/12/2024 a permis de :

- présenter l'arrêté du 28/06/2010 relatif à l'Insmi actualisé pour adapter le conseil d'orientation à la situation actuelle ;
- constater l'état des forces de la recherche mathématique en France en s'appuyant sur le bilan des Assises des mathématiques de ;
- commencer à questionner les membres du comité sur les enjeux futurs et orientations stratégiques.

Selon l'article 3 de l'arrêté, le conseil d'orientation devra fonder ses travaux sur :

- « les grandes orientations scientifiques de l'institut national ;
- la mise en place et le suivi des partenariats avec les différents organismes concernés par les missions nationales de l'institut national ;
- le budget de l'institut national ;
- les questions relatives au fonctionnement de l'institut national ».

La composition du conseil d'orientation

Selon l'article 4 de l'arrêté du 28/06/2010 relatif à l'Insmi, son conseil d'orientation est composé de 24 membres :

- dix membres de droit, comprenant :
 - le président du CNRS, président du conseil d'orientation, ou son représentant ;
 - le directeur de l'institut national, vice-président du conseil d'orientation, ou son représentant ;
 - le directeur de la DGRI, ou son représentant ;
 - le directeur de la Dgesip, ou son représentant ;
 - un représentant de l'Allistene (Alliance des sciences et technologies du numérique) (Alliance des sciences et technologies du numérique), désigné par son comité de coordination ;
 - trois personnalités désignées par le président de la conférence des présidents d'université (aujourd'hui France Universités) ;
 - le président de la Cdefi (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), ou son représentant ;
 - une personnalité désignée conjointement par la SMF (Société mathématique de France), la Société de mathématiques appliquées et industrielles et la Société française de statistique. ;
- huit membres nommés, pour une durée de quatre ans, par les ministres chargés de l'ESR, sur proposition du président du CNRS, comprenant :
 - deux personnalités des milieux économiques ou de la société civile ;
 - un représentant de l'Académie des sciences ;
 - deux mathématiciens en fonctions dans des institutions étrangères, choisis en raison de leur compétence et de leur expérience scientifiques ;
 - trois scientifiques de renommée internationale.
- six membres nommés, pour une durée de quatre ans, par le directeur de l'institut national parmi les membres des sections concernées du CoNRS (Comité national de la recherche scientifique) concernées par les thématiques de l'institut national, sur proposition de leurs présidents (deux chercheurs, deux E-C et deux ITRF).

Le président ou le vice-président peuvent inviter aux réunions du conseil d'orientation toute personne dont la présence est jugée utile.

La composition actualisée : ajout d'un président exécutif et prise en compte de la disparition d'instances

Pour relancer le conseil d'orientation, sa composition a été actualisée, notamment pour prendre en compte la disparition de certaines instances, telle Allistene. Le nombre de membres et leur répartition entre membres de droit et membres nommés n'a cependant pas évolué.

Par ailleurs, alors que l'arrêté prévoit qu'il soit présidé par le P-DG du CNRS, « afin de dépasser le cadre du CNRS et transformer ce conseil d'orientation en outil à dimension *supra-instances*, il a été convenu qu'un scientifique de renommée internationale assure la présidence exécutive : Hugo Duminil-Copin », indique Christophe Besse.

La nouvelle version de l'article 4 n'est pas encore publiée sur Légifrance.

Les huit membres nommés par le MESR

- En qualité de personnalités des milieux économiques ou de la société civile :
 - [Xavier Lazarus](#), co-fondateur et managing partner d'Elaia ;
 - [Marie-Caroline Missir](#), directrice générale de Réseau Canopé.
- En qualité de représentant de l'Académie des sciences :
 - [Étienne Ghys](#), directeur de recherche CNRS et secrétaire perpétuel de l'Académie.
- En qualité de mathématiciens en fonctions dans des institutions étrangères, choisis en raison de leur compétence et de leur expérience scientifique :
 - Alejandro Eduardo Maass Sepúlveda, mathématicien à l'Universidad de Chile (Chili) et « Fellow Ambassadeur » du CNRS ;
 - Judith Rousseau.
- En qualité de scientifiques de renommée internationale :
 - Valérie Berthé, directrice de recherche CNRS à l'Irif (Institut de recherche en informatique fondamentale) ;
 - Hugo Duminil-Copin, professeur à l'IHES et médaille Fields 2022 ;
 - [Christoph Sorger](#), professeur de mathématique à Nantes Université, directeur de l'Insmi de 2013 à 2017, secrétaire général de l'International Mathematical Union depuis janvier 2023.



Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Le CNRS est le principal organisme de recherche français.

Catégorie : Organismes publics de recherche

Entité(s) affiliée(s) :

- [CNRS Innovation \(CNRS Innovation\)](#)

- Institut de l'information scientifique et technique - INIST (Inist)

Adresse du siège

3 rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16 France

Général

Date de création	1939
Statut	EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique)
Tutelles	Ministère chargé de la recherche
Implantations (dont siège)	Paris (siège) et 18 délégations régionales
P-DG	Antoine Petit
Direction	<p>Directeurs généraux délégués :</p> <ul style="list-style-type: none">• Science : Alain Schuhl (15/04/2018)• Ressources : Christophe Coudroy (23/02/2015)• Innovation : Jean-Luc Moullet (18/03/2019 - 23/09/2024) <p>• Agence de programmes « Climat, biodiversité et sociétés durables » : Elsa Cortijo</p> <p>Directeurs des instituts :</p> <ul style="list-style-type: none">• CNRS Biologie (INSB) : André Le Bivic (01/02/2019)• CNRS Chimie (INC) : Jacques Maddaluno (01/06/2017)• CNRS Écologie & Environnement (Inee) : Stéphane Blanc (01/03/2021)• CNRS Ingénierie (Insis) : Lionel Buchaillot (01/03/2022)• CNRS Mathématiques (Insmi) : Christophe Besse (28/08/2021)• CNRS Nucléaire & Particules (IN2P3) : Christelle Roy (01/02/2024)• CNRS Physique (INP) : Thierry Dauxois (01/07/2021)• CNRS Sciences humaines & sociales (INSHS) : Marie Gaille (01/09/2021)• CNRS Sciences informatiques (INS2I) : Adeline Nazarenko (01/02/2023)• CNRS Terre & Univers (Insu) : Nicolas Arnaud (01/05/2018)
Gouvernance (autre)	Directrice de cabinet : Marie-Pauline Gacoin (02/05/2022)

Effectifs de chercheurs

2014	17 568
2015	17 383
2016	17 368
2017	17 381
2018	17 397
2019	17 490
2020	17 741

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les chercheurs permanents et non permanents.

Effectifs des personnels de soutien

2014	13 302
2015	13 009
2016	12 790
2017	12 738
2018	12 507
2019	12 366
2020	12 204

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les personnels permanents et non permanents.

Effectifs de doctorants

2014	1 823
2015	1 701
2016	1 639
2017	1 677
2018	1 834
2019	2 236
2020	2 569

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques.

Fiche n° 1955, créée le - MàJ le 11/12/2024 à 10:12

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »